

LE PRÉSIDENT

Membre du Comité des Régions d'Europe
FK / GC

Monsieur Jacky LION
Directeur Régional SNF
31, avenue Albert Elisabeth
63037 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Copie pour information

Monsieur le Directeur,

J'apprends avec stupéfaction - et par voie de presse ! - la fermeture au trafic fret de la section Langeac-Langogne de la ligne Clermont Ferrand-Nîmes.

Cette ligne, comme vous le savez, fait l'objet d'un programme de sauvegarde au titre du Plan Rail Auvergne 2009 - 2013 pour un montant de travaux de 13 Millions d'euros destinés à la levée des ralentissements le plus rapidement possible ; montant dont la Région est le premier financeur !

Un partenariat s'est établi avec l'Etat, RFF et la SNCF autour d'un calendrier de travaux précis, dont la Région doit être informée en temps réel comme de la conclusion de chacune de leur étape.

A ce jour, je n'ai reçu pour seule information qu'un mail de la part de votre Directeur de Cabinet en date du 5 mai 2009 à 8h31, mail qui a été ensuite transféré à mon collaborateur plus de 7 heures après, à 15h03.

Dans l'édition du quotidien « La Montagne » du jour même, l'information était déjà rendue publique !

Je regrette de n'avoir été informé qu'après coup d'une série de décisions alors même que la Région aurait dû être mise au courant, sinon préalablement, tout au moins dans les meilleurs délais. Je citerai la suspension totale de la circulation des trains de fret qui porte un préjudice énorme au bassin économique du Langeadois, l'arrivée d'une machine de chantier, une « bourreuse » le mardi soir en gare de Langeac et le projet de son intervention dans les gorges de l'Allier pour le mercredi 5 mai au soir !

Le rail étant endommagé notamment dans les courbes, l'engin appelé « bourreuse » peut remplir deux fonctions : soit remettre les portions de rails concernées aux côtes antérieures, soit aplanir les dévers posant problème.

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
du Conseil régional :

13 - 15, avenue de Fontmaure
B.P. 60
63402 Chamalières Cedex
France
Tél. : 04 73 31 85 85
<http://www.auvergne.eu>

Cette dernière option serait très grave car elle pérenniserait la limitation de vitesse imposée aux convois (30km/h) alors même que les travaux du Plan Rail portent l'objectif prioritaire de rétablissement de vitesses correctes (60 à 70km/h) pour permettre le rétablissement du temps de parcours voyageurs acceptable et de correspondances qui ne sont plus assurées avec le TéoZ notamment.

La Région Auvergne est déterminée à préserver l'avenir de cette ligne, à la fois pour les trains de voyageurs (avec l'objectif de relations accélérées profitant des relèvements de vitesse du Plan Rail et de la réalisation du raccordement de Nîmes ainsi que de l'utilisation des matériels AGC) mais également pour les trains de fret existants et à développer, ainsi que pour les trains touristiques.

A ce titre, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dans les plus brefs délais un état complet des opérations envisagées et de leurs conséquences ; opérations qui ne sauraient être effectuées sans l'aval de la Région, partenaire financier du Plan Rail.

Par ailleurs, dans la mesure où la Région porte une attention particulière à la bonne utilisation de l'argent public, je souhaiterais également débattre du coût des travaux utiles à la lumière de l'étude réalisée pour le compte de l'Association des élus pour la défense du Cévenol.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il m'apparaît nécessaire que l'entrevue de courtoisie programmée le 10 mai avec le Vice-président chargé des Transports, Monsieur Luc Bourdige, permette de fournir l'ensemble des éclairages demandés.

Faute de quoi, je n'aurais d'autre choix que de vous convoquer pour obtenir l'ensemble des éléments demandés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Conseil régional d'Auvergne



René SOUCHON

Copies :

- Monsieur le Préfet de Région
- Monsieur le Directeur Régional de RFF
- Monsieur Jean-Jacques Faucher, Maire de Brioude,
Président de l'association de défense du Cévenol
- Mesdames et Messieurs les élus du Pays de Lafayette